

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Band: 83 (2011)

Heft: 4

Artikel: Chronique vagabonde : le capitalisme sera coopératif ou ne sera pas

Autor: Cuttat, Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177819>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 20.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE VAGABONDE

Le capitalisme sera coopératif ou ne sera pas

Le mois d'octobre 2011 a été marqué, en France, par un événement politique nouveau qui a occupé les chaînes de télévision et les radios pendant de longues périodes: les deux tours de la primaire socialiste. Parmi les prises de position des candidats, il en est une qui a retenu mon attention: le programme d'Arnaud Montebourg.

Le surprenant troisième du premier tour de la primaire a développé le concept de «capitalisme coopératif» comme alternative au développement anarchique et dangereux de l'économie mondiale et française. Capitalisme coopératif, qu'est-ce donc? Pourquoi cette vieille idée de la coopérative qui malgré les aléas a survécu au temps et aux débats refait-elle surface aujourd'hui? Le programme du candidat Montebourg remet donc la notion de coopérative dans la boîte à outils des responsables politiques de l'économie. Surprenant. Après un siècle de long assoupissement du mouvement coopératif en France, voilà que ce politicien, brillant et provocateur, ressort cette notion qui a connu ses heures de gloire lors de la révolution industrielle du XIX^e siècle.

Le XIX^e siècle, premier âge d'or de la coopérative

Au XIX^e siècle, âge du développement de la société industrielle, la forme coopérative a été donnée à des entreprises (en particulier les coopératives dites de consommation) dans le but de donner aux ouvriers le contrôle de leur outil de production. C'était une réponse à l'aliénation des salariés (aliénation de leur outil et de leur force de travail: autre concept de l'économie politique forgé à la même époque). Par opposition au capitalisme, où la richesse (capitaux, outils de production) n'est aux mains que d'une seule personne, la coopérative instaure un partage de la richesse entre tous les salariés. Alors que le capitalisme présente le dangereux risque de privilégier la plus-value, au besoin en passant par l'exploitation des travailleurs. La coopérative permet d'éviter cette dérive menaçante pour l'équilibre social.

C'est bien dans ce sens qu'il faut comprendre la proposition du candidat Montebourg: pour éviter les risques sociaux que fait courir la concentration des richesses dans les mains d'un petit groupe de privilégiés, Montebourg redécouvre les vertus de la coopérative: sociales, économiques et écologiques. En un mot: éthiques.

La France a été la patrie de quelques-uns des grands penseurs et expérimentateurs de la gestion coopérative appliquée à l'économie. On pense en particulier à Louis Blanc (créateur des Ateliers sociaux), à l'anarchiste Joseph Proudhon («la propriété, c'est le vol» est de lui) et encore aux expériences du Phalanstère de Fourier et du Familistère de Jean-Baptiste Godin. La France est indiscutablement un lieu important de l'histoire du mouvement coopé-

ratif, même si celui-ci a quelque peu somnolé durant près d'un siècle; quoique la France connaisse une tradition importante dans le domaine des «mutuelles» (sociétés à but non lucratif, s'organisant selon le principe de la solidarité entre ses membres et dont les fonds propres proviennent des cotisations des membres), forme proche de la coopérative.

La capitalisme coopératif: oxymore ou palliatif?

Que dit le candidat Montebourg au sujet du capitalisme coopératif? L'économie contemporaine a confisqué la richesse et détruit les rapports de travail. Elle en vient même à se retourner contre la société et ses membres; les conditions de travail et de salaire se sont détériorées. «Nous sommes tous devenus les otages de ce système qui n'a plus le sens de l'être humain» constate Arnaud Montebourg dans son programme «Des idées et des rêves» (propositions 1 à 7 de son catalogue de 100 propositions). Il préconise la création d'un fonds de financement pour la reprise d'entreprises par les salariés sous la forme coopérative, en particulier les entreprises viables mais menacées par la délocalisation, et de favoriser les entreprises coopératives lors de l'attribution de certains marchés publics.

Mazette, voilà un programme qui devrait faire rêver les coopératives d'habitation romandes, acteurs du marché du logement confrontés à la concurrence, souvent insoutenable, des promoteurs et maîtres d'ouvrage à but lucratif. Du reste, «L'Hebdo» préconisait dans un récent article le développement des coopératives d'habitation comme remède le plus efficace aux problèmes de crise du logement qui touchent particulièrement l'Arc lémanique.

Loin de moi l'intention de faire l'apologie de cet acteur du débat politique français. Mais il est plaisant de constater que ses propositions ont recueilli un écho important chez les électeurs qui ont participé aux fameuses Primaires. En Suisse, nous disposons déjà de ce tissu coopératif. Les sociétés sont là; «y a plus qu'à faire...» comme on l'entend dire parfois.

Jacques Cuttat